

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 février 2010 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES:**

Mmes Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

MM Claude Denis, Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire : M. Nicolas Léonard

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

**COMMISSAIRES ABSENTS:**

Commissaires des circonscriptions 5 et 21 (en élection)

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. André Byette, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Mme Nicole Breault, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h 15.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

67-CC-2009-2010

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**Adoptée à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2010
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
  - 5.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 6.1 Désignation des délégués et substituts à l'assemblée générale de la FCSQ
  - 6.2 Nomination et rémunération du protecteur de l'élève
  - 6.3 Demande de révision de décision
  - 6.4 École internationale Saint-Edmond – changement de nom
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
  - 8.1 Programme d'accès à l'égalité – personnes handicapées
9. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
10. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 10.1 École Mgr-A.-M.-Parent - remplacement des appareils de réfrigération / phase II
11. Affaires du Service des technologies de l'information
12. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
  - 12.1 Plan d'organisation scolaire – FPEA
13. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
  - 13.1 Plan d'organisation scolaire 2010-2014 pour les établissements primaires de la Ville de Brossard – amendement
  - 13.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

68-CC-2009-2010

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
26 JANVIER 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

69-CC-2009-2010

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 9 FÉVRIER 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

**REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 22 janvier 2010 au 18 février 2010.

70-CC-2009-2010

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DE LA FCSQ**

**CONSIDÉRANT** que la session régulière annuelle de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) se tiendra les 7 et 8 mai 2010 au Centre des congrès de Québec;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin peut, en vertu de l'article 4.1.2 des règlements généraux de la FCSQ, nommer dix (10) délégués à cette assemblée;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de ces règlements, Mme Lucie Désilets, présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin est membre du conseil général de la FCSQ, et d'office déléguée à l'assemblée générale;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner des substituts qui pourront si nécessaire, agir avec les mêmes droits et privilèges que ceux des délégués;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

1<sup>o</sup> de **NOMMER** les dix (10) commissaires suivants pour agir à titre de délégués à l'assemblée générale de la FCSQ qui aura lieu les 7 et 8 mai 2010 au Centre des congrès de Québec:

Lucie Désilets (membre d'office)	Nathalie Boisclair
Francine Chabot	Colette Larose
Lise Paquette	Chantal T. Renaud
Claude Denis	Roch Dumont
Normand Héroux	Benoît Laganière

2<sup>o</sup> de **NOMMER** les commissaires suivants pour agir, si nécessaire, à titre de substitut à cette assemblée, avec les mêmes droits et privilèges que les délégués :

1<sup>er</sup> Nicole Leblanc  
2<sup>e</sup> \_\_\_\_\_  
3<sup>e</sup> \_\_\_\_\_

Les commissaires Michel Gervais et Denise Girard se proposent à titre de substitut, en amendement au 2<sup>e</sup> paragraphe proposé.

Le commissaire Roch Dumont accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Par conséquent, il est résolu :

1<sup>o</sup> de **NOMMER** les dix (10) commissaires suivants pour agir à titre de délégués à l'assemblée générale de la FCSQ qui aura lieu les 7 et 8 mai 2010 au Centre des congrès de Québec:

Lucie Désilets (membre d'office)	Nathalie Boisclair
Francine Chabot	Colette Larose
Lise Paquette	Chantal T. Renaud
Claude Denis	Roch Dumont
Normand Héroux	Benoît Laganière

2<sup>o</sup> de **NOMMER** les commissaires suivants pour agir, si nécessaire, à titre de substitut à cette assemblée, avec les mêmes droits et privilèges que les délégués :

1<sup>er</sup> Nicole Leblanc  
2<sup>e</sup> Michel Gervais  
3<sup>e</sup> Denise Girard

**NOMINATION ET RÉMUNÉRATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Ce point est reporté.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

**DEMANDE DE REVISION DE DECISION**

Ce point est reporté.

71-CC-2009-2010

**ÉCOLE INTERNATIONALE SAINT-EDMOND – CHANGEMENT DE NOM**

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation faite par le conseil d'établissement de l'École internationale Saint-Edmond et l'adoption d'un nouveau projet éducatif;

**CONSIDÉRANT** la politique pour donner un nom à un établissement adoptée par la Commission scolaire Marie-Victorin;

**CONSIDÉRANT** les choix proposés dans la résolution approuvée par le conseil d'établissement de l'École Internationale Saint-Edmond :

- École secondaire Saint-Edmond
- École Saint-Edmond

**CONSIDÉRANT** l'avis émis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission de toponymie du Québec;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Alain Filion

**QUE** le Conseil des commissaires :

1<sup>e</sup> **ADOPTE** le nom suivant « École secondaire Saint-Edmond » pour l'école située au 346 rue Hubert à Greenfield Park;

2<sup>e</sup> **MODIFIE** en conséquence le Plan triennal 2009-2010.

**Adoptée à l'unanimité**

**PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ – PERSONNES HANDICAPÉES**

Ce point est reporté.

72-CC-2009-2010

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT – REMPLACEMENT DES APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION / PHASE II**

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et associés inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les entreprises QMD inc. »;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Sylvain Lévesque :

**QUE** le contrat pour le projet 084-284-43325 – École Mgr-A.-M.-Parent, remplacement des appareils de réfrigération / phase II, soit accordé à la firme «Les entreprises QMD inc.» pour un montant total de 782 200,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 17 février 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

73-CC-2009-2010

**PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE – FPEA**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a été particulièrement active dans la poursuite de sa mission auprès des secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et que des efforts concertés avec ses partenaires ont permis de bien répondre aux divers besoins exprimés;

**CONSIDÉRANT** que la croissance de la clientèle est très importante et que la CSMV désire répondre aux besoins de formation de la population ainsi qu'à la qualification de la main-d'œuvre;

**CONSIDÉRANT** qu'en janvier 2010, deux hypothèses ont été lancées en consultation auprès des instances concernées afin de trouver une solution;

**CONSIDÉRANT** que la période de consultation s'est déroulée du 14 janvier 2010 au 15 février 2010;

**CONSIDÉRANT** que les instances consultées ont eu l'occasion de faire valoir leur position et ont pu déposer des avis écrits;

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite par le Conseil des commissaires au terme de la consultation;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Normand Héroux:

1<sup>o</sup> **QUE** le Conseil des commissaires retienne l'hypothèse B, parmi les deux hypothèses soumises à la consultation, telle que modifiée comme suit :

- de localiser le Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans au 1940, boulevard Marie dans l'arrondissement de Saint-Hubert, et de modifier, en conséquence, son acte d'établissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- de maintenir le Centre Le CAP dans son bâtiment actuel;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

- de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville afin d'y annexer l'immeuble sis au 2101, rue Lavallée à Longueuil;
- de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard afin d'y annexer l'immeuble sis au 274, rue Hubert à Longueuil;
- d'offrir des programmes de santé du Centre de formation professionnelle Gérard-Filion dans l'immeuble sis au 2101 rue Lavallée à Longueuil, minimalement pour l'année scolaire 2010-2011, et de modifier, en conséquence, son acte d'établissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- de déménager le programme de tôlerie de précision, dans le but de faire du Centre de formation professionnelle Gérard-Filion, un centre de santé, dès l'année scolaire 2011-2012;
- d'analyser la faisabilité d'avoir une école hôtelière au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau;
- d'analyser la solution la plus avantageuse entre une location à long terme au 2525, rue Fernand-Lafontaine à Longueuil ou un agrandissement du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy pour répondre aux besoins de formation dans les métiers de la construction;

2<sup>e</sup> **QUE** des mesures d'accueil et d'intégration soient prévues pour les élèves et le personnel lors de la mise en application de ce plan d'organisation scolaire.

**M. Sylvain Lévesque, propose en amendement** au 1<sup>er</sup> paragraphe proposé (4<sup>e</sup> puce), de remplacer « à Longueuil » par « dans l'arrondissement de Greenfield Park, de la Ville de Longueuil »,

M. Normand Héroux accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

Par conséquent, il est résolu :

1<sup>o</sup> **QUE** le Conseil des commissaires retienne l'hypothèse B, parmi les deux hypothèses soumises à la consultation, telle que modifiée comme suit :

- de localiser le Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans au 1940, boulevard Marie dans l'arrondissement de Saint-Hubert, et de modifier, en conséquence, son acte d'établissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- de maintenir le Centre Le CAP dans son bâtiment actuel;
- de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville afin d'y annexer

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

l'immeuble sis au 2101, rue Lavallée à Longueuil;

- de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard afin d'y annexer l'immeuble sis au 274, rue Hubert dans l'arrondissement de Greenfield Park, de la Ville de Longueuil;
- d'offrir des programmes de santé du Centre de formation professionnelle Gérard-Filion dans l'immeuble sis au 2101 rue Lavallée à Longueuil, minimalement pour l'année scolaire 2010-2011, et de modifier, en conséquence, son acte d'établissement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010;
- de déménager le programme de tôlerie de précision, dans le but de faire du Centre de formation professionnelle Gérard-Filion, un centre de santé, dès l'année scolaire 2011-2012;
- d'analyser la faisabilité d'avoir une école hôtelière au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau;
- d'analyser la solution la plus avantageuse entre une location à long terme au 2525, rue Fernand-Lafontaine à Longueuil ou un agrandissement du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy pour répondre aux besoins de formation dans les métiers de la construction;

2<sup>e</sup> **QUE** des mesures d'accueil et d'intégration soient prévues pour les élèves et le personnel lors de la mise en application de ce plan d'organisation scolaire.

74-CC-2009-2010

**PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2010-2014 POUR LES  
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES DE LA VILLE DE BROSSARD –  
AMENDEMENT**

**CONSIDÉRANT** la résolution 66-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 9 février 2010;

**CONSIDÉRANT** que, par cette résolution, le Conseil adoptait le Plan d'organisation scolaire 2010-2014 pour les établissements primaires de la Ville de Brossard afin de résoudre les problèmes de surpopulation scolaire dans ces écoles;

**CONSIDÉRANT** que des élèves seront transférés d'école ;

**CONSIDÉRANT** qu'il était dans l'intention du Conseil de prévoir des mesures facilitant ce transfert;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'amender la résolution adoptée par le Conseil le 9 février dernier afin d'exprimer clairement cette intention;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Roy :**



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

75-CC-2009-2010

1° **D'AMENDER** la résolution 66-CC-2009-2010 adoptée par le Conseil des commissaires le 9 février 2010 afin d'ajouter le 4<sup>e</sup> résolu suivant :

« QUE des mesures d'accueil et d'intégration pour les élèves, le personnel et les parents soient prévues lors de l'application du Plan d'organisation scolaire 2010-2014. »

**Adoptée à l'unanimité**

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2010-2013**

**CONSIDÉRANT** la prescription de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, ainsi que la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement;

**CONSIDÉRANT** que conformément aux prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*, la consultation a été effectuée auprès du Comité de parents;

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des divers autres comités consultatifs de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** le plan d'organisation scolaire 2010-2014 pour les écoles primaires de la Ville de Brossard adopté par le Conseil des commissaires à la séance extraordinaire du 9 février 2010;

**CONSIDÉRANT** le plan d'organisation scolaire pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes adopté par le Conseil des commissaires à la séance ordinaire du 23 février 2010;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de travail du Conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière :

**QUE** le document intitulé « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 et liste des écoles et des centres », daté du 23 février 2010, soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'a été abordé.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Une personne a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Trois commissaires ont pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lucie Désilets, que la séance soit ajournée au mardi 9 mars 2010 à 20 heures à la salle des Lys.

**Adoptée à l'unanimité**

La séance est ajournée. Il est 20 h 55.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale